Déclaration de performances CP-01-4-2015

Morandi Frères SA

1. Code d'identification unique du produit type :

AT 20, AT 36.5 : Briques de terre cuite LD de la catégorie I, pour maçonnerie à joints mince ou mortier traditionnel

2. Eléments d'identification du produit de construction

Usine-Semaine de Production-Année, ex: Morandi - 10/15

3. Utilisation prévue pasr le fabricant suivant le domaine d'application et articles applicables aux briques LD

Briques Terre cuite pour murs, poteaux et cloisons en maçonnerie protégée

4. Nom, Raison Sociale et adresse de contact du fabricant



Morandi Frères SA Rte des Troches 1 CH – 1562 Corcelles-près-Payerne

5. Nom et adresse de contact du mandataire

Se référer au point 4

6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances

Système 2+

7. Identification de l'organisme notifié, tâche et certificats délivrés pour les produits couverts par une norme harmonisée:

EN 771-1:2011

NB 2116: S-Cert AG, CH-5103 Wildegg



8. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances
Dimensions	voir bon de livraison ou catalogue de produits AT
Tolérances dimensionnelles	
Catégorie pour la valeur moyenne	T2
Catégorie pour la plage	R2
Forme et configuration	
Groupe	NPD
Planéité	NPD
Parallélisme	NPD
Résistance à la compression Cat.	1
Résistance à la compression moyenne	NPD
Résistance à la compression	10 N/mm ²
normalisée moyenne	
Orientation de la charge	Perpendiculairement au joints
Stabilité dimensionnelle	NPD
Adhérence selon EN 998-2	0.3 N/mm² (joint mince), 0.15 N/mm² (mortier traditionnel)
Teneur en sels solubles actifs	NPD
Résistance au feu (Classe Euro)	A1
Absorption d'eau	NPD
Absorption d'eau par capillarité	≤ 4 kg/(m² min)
Perméabilité à la vapeur d'eau	NPD
Masse volumique apparente sèche	750 kg/m³, Tolérances D1
Conductivité Thermique (λ,10,dry,unit)	NPD
Masse volumique absolue sèche	NPD
Résistance au gel	NPD

9. Les performances des produits identifiés au points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 8.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Hans Gasser (Direction générale) Beat Mühlethaler (Directeur technique du Groupe)